

L'amabilité des Professeurs pour leurs confrères doit être toute de charité. Ils éviteront tout procédé, toute parole capable de blesser ou même de contrister.

L'union, la bonne entente qui doit régner dans le Séminaire veut que de temps en temps tous les confrères se visitent indistinctement.

On se fera un plaisir de rendre à tous les services qu'ils demanderont, dans les choses de l'enseignement ou autres. L'intérêt général de la maison et celui des élèves autant que la charité veulent qu'on mette en commun, dans la mesure du possible, sa science et son industrie.

Il faut bien surveiller tout ce qu'on dit des confrères. Les plaintes, les plus légères médisances comme les rapports mal fondés ou inutiles peuvent rompre l'harmonie qui doit exister entre les membres d'une communauté. On s'en gardera soigneusement. Il vaut mieux faire connaître à M. le Supérieur les griefs qu'on croit avoir contre les confrères ; il connaît tout le monde de la maison, il peut prévenir ou faire disparaître plus facilement les malentendus.

VII. Rapports avec le dehors

Dans tous les rapports avec les personnes de l'extérieur, on se gardera de critiquer la direction de la maison, d'apprécier défavorablement les confrères, de faire connaître les choses intimes des élèves soit du Grand, soit du Petit Séminaire. On considérera même comme un devoir personnel de défendre en tout l'honneur et la réputation de la maison à tous les points de vue.

Quand il y a à correspondre avec les parents à propos des élèves, c'est à M. le Directeur du Petit Séminaire à le faire.

Qui vivit regulæ vivit Deo